

## Formulaire de demande pour le Fonds pour le mieux-être Daisy Mason

### Fonds pour le mieux-être Daisy Mason

En 1905, Skookum Jim a placé de l'argent dans un fonds en fiducie pour subvenir aux besoins de sa fille Daisy. Il voulait qu'elle puisse profiter de son argent à son décès et que ses petits-enfants en héritent à leur tour au décès de leur mère. Daisy Mason est décédée en 1938 sans avoir eu d'enfants. Ainsi, dans le respect du testament de Skookum Jim, l'argent a été conservé dans le fonds pour tous les membres des Premières Nations du Yukon qui en auraient vraiment besoin. Le testament et le fonds en fiducie ont été confiés à l'évêque de l'Église anglicane et au commissaire du Yukon. En 2020, la commissaire du Yukon et l'évêque de l'Église anglicane, avec l'aide du comité consultatif du Fonds fiduciaire Skookum Jim, ont créé le Fonds pour le mieux-être Daisy Mason afin d'offrir une aide financière aux membres et organismes des Premières Nations pour des activités visant à favoriser le mieux-être, la santé ou la croissance pour les personnes ou les communautés.

Il faut satisfaire aux critères suivants pour faire une demande au Fonds pour le mieux-être Daisy Mason :

- \* être membre ou un organisme d'une Première Nation du Yukon;
- \* faire la promotion du mieux-être en formule individuelle ou de groupe;
- \* preuve d'initiative pour venir en aide aux membres de leur communauté par la voie de formations et d'activités axées sur le mieux-être, la guérison et le développement personnel.
- \* Toute personne, peu importe son âge, peut présenter une demande.

L'aide reçue du Fonds peut être utilisée pour payer les frais de participation à un atelier visant à favoriser le mieux-être, la santé ou la croissance personnelle, ou les frais d'organisation d'un tel atelier. Elle peut aussi servir à couvrir les coûts connexes (service de garde, transport, hébergement, revitalisation linguistique, etc.). Un minimum de 750 \$ sera accordé à une demande acceptée.

On peut faire une demande pour soi-même ou pour une autre personne.

Veuillez soumettre le formulaire (page suivante) dûment rempli au plus tard le **vendredi 26 mai 2023** au : Comité consultatif du Fonds pour le mieux-être Daisy Mason  
412, rue Main  
Whitehorse (Yukon)  
Y1A 2B7

Vous pouvez aussi l'envoyer par courriel à l'adresse [nominations@yukon.ca](mailto:nominations@yukon.ca).

